

## Physique-Chimie et Mathématiques

### Partie physique-chimie

À la suite des annonces ministérielles concernant les modalités de la session 2021 du baccalauréat, les professeurs sont conduits à accorder une attention toute particulière à l'évaluation de leurs élèves dans le cadre de la prise en compte du contrôle continu pour l'examen du baccalauréat. L'objectif de ce document est de dégager les principes généraux adaptés à la partie physique-chimie de l'enseignement de spécialité physique-chimie et mathématiques de la série STI2D de la voie technologique.

#### **Une évaluation équitable, diversifiée et juste**

L'objectif premier est de continuer sereinement la préparation à l'enseignement supérieur. L'évaluation conduite s'intègre donc dans cet objectif, sans induire une pression évaluative excessive.

Le contrôle continu reflète de la façon la plus équitable possible les compétences et les connaissances des élèves. Pour ce faire, un travail d'harmonisation des principes d'évaluation au niveau de l'équipe disciplinaire et plus généralement au sein du conseil pédagogique de l'établissement est indispensable, en particulier pour les enseignements faisant intervenir plusieurs disciplines. Il est, par ailleurs, nécessaire de disposer d'un nombre suffisant d'éléments pour pouvoir procéder à une évaluation des élèves transparente et sereine.

Le contexte sanitaire actuel impose dans bon nombre d'établissements des organisations différentes qui alternent des périodes de formation en présentiel et à distance. Pendant les moments où les élèves sont en présentiel, il est souhaitable de privilégier les activités expérimentales, la consolidation des apprentissages en termes de connaissances et de compétences et le développement des pratiques orales. Le professeur peut également mettre à profit ces moments pour organiser des évaluations sommatives qui lui permettront de mesurer les acquis des élèves dans le cadre de la prise en compte du contrôle continu pour l'examen du baccalauréat. Il convient cependant de veiller à ce que ces évaluations n'occupent pas une part trop importante du temps en présentiel, pour lequel les apprentissages restent la priorité.

Pour cette raison, il est conseillé que ces évaluations sommatives soient courtes (entre 1h et 1h30 ; 2 à 3 évaluations par trimestre ou quatre par semestre), progressives, et conduites en présentiel à l'issue de l'étude de chaque thématique, en s'assurant qu'un nombre suffisant d'activités d'entraînement ont été réalisées en amont, en classe ou à la maison. Des évaluations diagnostiques et formatives peuvent aussi être menées à distance ou en présentiel. Si un devoir sur table, du type d'une épreuve longue de spécialité, peut être organisé (1 par trimestre/semestre), celui-ci doit garder un poids raisonnable par rapport aux autres évaluations prises en compte dans la moyenne du trimestre/semestre. Si tous les élèves ne sont pas tous évalués en même temps, il convient naturellement de leur proposer des situations d'évaluation différentes, mais de même typologie en s'attachant à leur assurer un égal traitement ; une évaluation par compétences est alors très pertinente. Les typologies des situations d'évaluation doivent être variées et peuvent inclure, par exemple, des QCM, des « questions ouvertes » ou toute autre forme de questionnement.

Parallèlement, les travaux proposés hors la classe ou lors des séances à distance peuvent compléter, sans pour autant en constituer la part essentielle (au plus 30 % de la note hors composante expérimentale), l'évaluation des élèves dans le cadre du contrôle continu pris en compte pour l'examen du baccalauréat. Ceci peut être l'occasion de valoriser des productions orales – lors de séances à distance ou en présentiel – concernant, par exemple, des éléments introductifs ou conclusifs d'une séance, un exercice, un exposé, la synthèse de

documents écrits ou vidéo, un compte-rendu d'activité expérimentale. L'important, dans ce cas, est de ne pas rompre l'équité de traitement des élèves et de leur apporter, au besoin, un appui adapté à leur situation personnelle dans le contexte local.

De manière générale, il est possible de s'inspirer, pour construire les situations d'évaluation, du sujet initialement prévu pour l'épreuve de la session 2021 du baccalauréat et mis à la disposition des enseignants afin de bien identifier les objectifs visés dans le cadre d'évaluation certificative de la session 2021 du baccalauréat.

L'enseignement de spécialité physique-chimie et mathématiques (PCM) de la série STI2D fait intervenir deux disciplines : aussi est-il recommandé de pondérer dans l'évaluation finale les différentes disciplines par les poids initialement prévus dans la définition de l'épreuve écrite.

### **Une nécessaire prise en compte de la composante expérimentale de la formation**

La prise en compte, dans l'évaluation, de la composante expérimentale de la formation est importante. Pour cela, l'approche par compétences préconisée par les programmes est un élément facilitateur qui permet d'identifier le niveau de maîtrise des compétences des élèves dans des contextes variés et pas nécessairement identiques. Le volet expérimental de la formation peut intervenir à hauteur de 10 à 20 % dans l'évaluation finale, cette valeur est indicative et dépend de la réalité de la pratique expérimentale des élèves compte-tenu du contexte.